

Paris, le 26 novembre 2009

L'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les activités de la société EUROWORK LTD

L'AMF attire l'attention du public sur les activités de la société EUROWORK LTD, ayant son siège au Royaume-Uni (29 Harley Street à Londres).

Le site internet de cette société (www.euroworkfinance.com) propose des placements, notamment sur le FOREX, qui assureraient un haut rendement (de 12 à 50 % par mois) tout en limitant le niveau de risque.

L'AMF signale que la société EUROWORK LTD n'a pas été autorisée à faire du démarchage ni agréée pour exercer l'activité de prestataire de services d'investissement en France.

Elle rappelle aux investisseurs la nécessité de faire preuve de la plus grande prudence face à ces propositions d'investissement présentant des performances élevées faites, notamment, par le biais d'internet. Elle invite, en conséquence, le public à les examiner avec la plus grande circonspection.

L'AMF a transmis les éléments qu'elle détient sur la société EUROWORK LTD au Parquet de Paris.